

Epreuves écrites de Français, Filières MP et PC (XEULCR)

1/ SUJET ET ŒUVRES AU PROGRAMME

« En somme, la démocratie a d'abord été une nouvelle manière de distribuer concrètement la parole, notamment pour délibérer en vue de prendre des décisions à tous les niveaux, une nouvelle manière de savoir la prendre en public mais aussi un nouveau rapport à l'écoute de l'autre. »

Philippe Breton, « La démocratie, d'abord une question de parole ? », *Raison présente*, n°166 : « La démocratie : une invention permanente », 2008.

Vous commenterez et discuterez ce propos en vous appuyant sur des exemples précis empruntés notamment aux œuvres du programme (*Les Cavaliers* et *L'Assemblée des femmes*, d'Aristophane, *De la démocratie en Amérique*, 2^e partie, livre 4 de Tocqueville et *Le complot contre l'Amérique* de Philip Roth).

2/ REMARQUES D'ORDRE GÉNÉRAL

Dans l'ensemble, la majorité des copies témoigne d'une bonne connaissance des œuvres, des enjeux majeurs du texte et des règles de la dissertation littéraire. On constate avec plaisir que le travail préparatoire tout au long de l'année porte ses fruits. Les copies qui ne respectent pas ou mal les principes élémentaires de l'exercice – assez rares, *in fine* – se repèrent alors immédiatement. On ne peut donc qu'encourager les candidats à poursuivre dans cette voie. Une préparation constante et la bonne connaissance du programme sont les atouts majeurs de la réussite de l'exercice.

Ce double travail, formel et thématique, produit deux principaux types de copies. Tout d'abord, les copies qui sont prisonnières de leurs connaissances, ou gênées par leurs connaissances : en effet, elles essaient absolument de retrouver dans le sujet des éléments de cours applicables tels quels et transforment alors le devoir en récitation digressive voire, dans le pire des cas, en un développement hors sujet. Il convient donc de faire très attention à ne prendre dans les connaissances que les éléments demandés par le sujet lui-même. Pour ce faire, il est nécessaire de saisir la logique du sujet et de ne pas s'arrêter sur un mot qui serait alors développé pour lui-même, indépendamment du contexte logique et sémantique dans lequel il se situe. Il faut, par conséquent, faire attention à réinvestir le travail et les connaissances dans le cadre déterminé du sujet. Ensuite, les copies qui utilisent avec distance et précision leurs connaissances : elles fournissent les démonstrations les plus pertinentes parce qu'elles conjuguent la maîtrise des connaissances à la justesse de l'analyse du sujet de la dissertation. Elles retiennent alors les éléments du cours ou des œuvres qui correspondent à la problématique proposée dans l'énoncé du sujet. Dans ce cas-là, telle notion (*démocratie directe* ou *indirecte* par exemple) est clairement et justement articulée avec les termes mêmes de la citation. Le paragraphe qui développe cette notion ne donne pas l'impression d'une récitation de cours mais s'intègre parfaitement à la logique que la copie développe. Nous avons trouvé, par exemple, de bonnes articulations logiques entre « mauvaise écoute », « parole dévoyée » et « démagogie ».

Il faut, en outre, faire attention à la variété et à la pertinence des exemples utilisés. En effet, il est d'abord maladroit d'utiliser un même exemple pour prouver deux arguments contraires (les disputes

de la famille Roth ne peuvent prouver au sein d'une même copie, sans nuances fortes, une absence de débat et la preuve du débat). De la même manière, il est maladroit de vouloir prouver un argument avec un exemple qui ne convient pas : le correcteur perçoit qu'il constitue la seule ressource dont dispose la copie. Il est donc important, comme le montrent de nombreuses copies, de posséder un champ suffisamment large d'exemples pour ne pas être gêné au moment de composer. Ces connaissances permettraient notamment d'éviter des simplifications abusives, qu'elles soient conceptuelles ou exemplaires : peut-on dire que les insultes dans l'espace démocratique sont un signe de bon fonctionnement démocratique et prouver ainsi l'importance de la vigueur des débats ?

Il convient également de faire attention à la cohésion entre l'exemple et l'argument : une copie ne doit jamais oublier d'articuler précisément et clairement l'exemple et l'argument. Ainsi, telle copie développe des propos justes et intéressants sur les fonctions réflexives de nos œuvres sans pour autant faire le lien avec l'usage de la parole telle que le définit le sujet. Ces remarques perdent alors de leur pertinence.

Quelques écueils récurrents ont jalonné les copies. Nous en exposons quelques exemples à titre indicatif. On regrettera par exemple que dans de nombreuses copies *L'Assemblée des femmes* ou *Les Cavaliers* soient cités, souvent en début de devoir, pour expliquer le fonctionnement de la démocratie athénienne, et qu'ils se trouvent ainsi ramenés au statut de document historique, voire explicitement de « témoignage ». Certains exemples ont pu amener des commentaires parfois surprenants, notamment à partir du *Complot contre l'Amérique* et de *L'Assemblée des femmes*. Il n'est pas possible de considérer la pièce d'Aristophane comme une pièce féministe, mais sa réception peut en renverser le sens initial, comme le montre la stratégie de La Barbe, qui dénonce le manque de représentation féminine par l'occupation de lieux masculins par des femmes... qui portent des postiches masculins. La misogynie d'Aristophane (et de son époque) ne pouvait pas plus être effacée : la question « laquelle de nous ne sait-elle pas parler ? » n'indique pas une compétence également partagée entre tous (et toutes), mais réactive un cliché sexiste : le bavardage (et l'incompétence) féminine. Il n'y a pas de réelle subversion du genre dans cette comédie, mais une telle impossibilité à concevoir des femmes citoyennes que la chose en est, sans grand danger, risible. De même, les insultes antisémites que subit Hermann Roth ont été citées sans beaucoup de considération, voire comme la preuve que, comme le dit le personnage, « nous sommes en démocratie » ! De tels commentaires, assez courants dans les copies, laissent entendre, ou affirment qu'un discours équivaldrait à une insulte ; certaines copies ont pu de même comparer sans prudence la milice juive de Newark et le Bund, quelques-unes ayant même octroyé à ce dernier le statut d'association démocratique, dans la lignée de Tocqueville ! La notion de paradoxe de la tolérance de Karl Popper aurait pu aider à sortir de cette ornière, en permettant de questionner les limites de la tolérance (faut-il ou non encadrer la liberté d'expression pour, justement, en garantir la pérennité ?). La répartition de la parole n'a pas à être « égale » : elle peut être « équilibrée », voire « juste ». La tendance au contrôle ou à la régulation de la parole a pu sembler tout aussi inquiétante, comme la supposition d'une distribution (souvent transformée en « redistribution » sans explication) de la parole forcément étatique ou extérieure. L'impression pouvait être vaguement fantomatique, et clairement idéaliste : il faut rappeler qu'en bonne rigueur la démocratie est bien un concept, mais qu'en tant que tel il n'est pas agissant. Si les maladroites sont bien compréhensibles, il apparaît que nombre de copies souscrivent à cette force des concepts — autrement mieux démontrée, comme nous l'avons vu sous de nombreuses plumes, par les « valeurs » auxquelles pouvaient croire et être éduqués les personnages. Tout aussi questionnant pour la démocratie, la délégation de tout pouvoir à différentes formes d'aristocratie, experts ou compétents, contredisait quelque peu les œuvres au programme. Tocqueville lui-même a assez peu été abordé en tant qu'œuvre, mais a souvent servi de guide, jusque dans la structuration des plans : le fait qu'il s'agisse d'une œuvre de théorie n'implique en aucun cas qu'il s'agisse de vérité — le cas du Bund dans le roman de Roth, comme le complot féminin dans *L'Assemblée des femmes*, devraient suffire pour ne pas considérer toute association comme

démocratique par essence. L'analyse, trop rare, de la parole fautive des complots, a permis quelques développements brillants qu'il faut signaler avec plaisir.

D'autres maladroites, peu graves mais aussi significatives, ont pu apparaître : ainsi, parler de citoyenneté pour tout le monde – pour se souvenir ensuite que ce n'était pas le cas de bien du monde, à l'époque d'Aristophane comme à celle de Tocqueville. Le masculin faussement universel a ainsi pu être exploité à plusieurs reprises : tous les hommes ne sont pas entendus quand les femmes ne le sont pas.

On terminera ce propos liminaire par le rappel de quelques notions de typographie qui devraient être plus rigoureusement maîtrisées : ainsi des apostrophes ou des guillemets, qui ne peuvent se détacher lors des retours à la ligne. L'italique, soulignement (à la règle !) doit être réservé aux titres des œuvres, et ne pas être oublié ; les codes couleurs sont inutiles et, s'agissant de copies numérisées, les astérisques et appels de note doivent éviter les regrets tardifs – le PDF renoue avec l'usage ancien du codex, et la quête d'une note en fin de copie est des plus fastidieuses sur écran.

Il est enfin important de rappeler – nous l'indiquions dans le premier paragraphe – et de souligner le sérieux et le bon, voire très bon niveau général des copies, d'autant plus remarquable dans une période qui fut aussi étirée et agitée par l'incertitude des échéances : il est évident que les œuvres au programme, ainsi que de nombreux concepts, ont été lus avec une grande attention, et parfois avec une finesse indéniable. Le nombre important de copies n'a pas occulté l'individualité de ces devoirs, ni la singularité de chacun et de chacune.

Les notes des candidats français de l'Ecole polytechnique se répartissent de la manière suivante :

Filière MP

0<=N<4	23	1,44%
4<=N<8	343	21,52%
8<=N<12	627	39,34%
12<=N<16	478	29,99%
16<=N<=20	123	7,72%
Total	1594	100,00%
Moyenne	10,38	
Ecart-type	3,50	

Filière PC

0<=N<4	17	1,39%
4<=N<8	257	21,07%
8<=N<12	542	44,43%
12<=N<16	324	26,56%
16<=N<=20	80	6,56%
Total	1220	100,00%
Moyenne	10,15	
Ecart-type	3,32	

3/ ÉLÉMENTS DE CORRIGÉ

Compréhension du sujet

Le sujet présenté cette année au concours aborde la question de la genèse de la démocratie sous plusieurs angles. En témoignent les tournures suivantes de l'extrait proposé : la démocratie ... « a d'abord été », « une nouvelle manière », « un nouveau rapport ». Il instaure clairement un lien entre ce système politique (qu'est la démocratie) et la parole, sous diverses formes. Ce lien est présenté par Philippe Breton dans son article comme étant identitaire, intrinsèque, définitoire, entre un sujet syntaxique (la démocratie), une juxtaposition et une coordination d'attributs (« une nouvelle manière de distribuer concrètement la parole », « une nouvelle manière de savoir la prendre en public », « mais aussi un nouveau rapport à l'écoute de l'autre »), le tout étant lié par la copule être au passé composé (a d'abord été).

Ce lien entre démocratie et parole est aussi présenté comme une rupture : rupture avec un état antérieur (qui ne serait donc pas la démocratie), rupture avec des valeurs dans lesquelles la parole n'est pas (ou ne serait pas) le point d'entrée définitoire d'un type de gouvernement. Cette citation résume à elle seule l'ensemble d'une théorie qui voudrait que non seulement démocratie et parole soient intimement liées mais encore que la parole démocratique constituerait à elle seule la base initiale, le stimulus incontournable, le véritable déclencheur de l'émergence de tout système démocratique. Et tout cela avant même que ne se déploient les traditionnelles « valeurs » de la démocratie que sont l'égalité, la liberté, la justice (que Philippe Breton appelle « les idéaux désirables ») mais aussi avant même que n'apparaissent les institutions du système démocratique (les assemblées et plus généralement les dispositifs de prise de décision).

Une telle antériorité de la parole est rappelée dans l'énoncé « une nouvelle manière de distribuer concrètement la parole, notamment pour délibérer en vue de prendre des décisions à tous les niveaux ». Il y a là comme une succession d'actions dont la distribution de la parole est l'origine. C'est aussi une nouvelle manière de « savoir la prendre en public ». Cela signifie que le démocrate fait acte de parole. On a bien ici la manifestation de la parole engagée.

Enfin, ce « nouveau rapport à *l'écoute* de l'autre » (notons l'emploi des italiques) n'est autre que la présence en démocratie du dialogue nécessaire entre interlocuteurs – donc entre citoyens. La parole démocratique se fait et doit être contradictoire.

La locution adverbiale « en somme » qui ouvre notre extrait suggère que le plus important dans la tentative définitoire de la démocratie est en réalité cette étincelle première qui est intrinsèquement liée à la prise de parole, à la distribution de celle-ci et à l'aptitude qu'ont les citoyens à partager cette parole dans l'écoute de l'autre. On pourrait aisément gloser ou résumer la thèse de l'auteur en disant que la démocratie est une « invention spontanée de nouvelles pratiques de la parole ou de nouvelles normes oratoires ». D'ailleurs, l'article de Philippe Breton ajoute que « les institutions démocratiques ne seraient là que pour en assurer la permanence et la pérennité (p. 44). Ce qu'ignore la citation en revanche, c'est ce que devient cette parole démocratique par la suite.

Analyse du sujet et problématique

Le problème posé n'est pas seulement celui de la parole démocratique mais bien celui du discours démocratique qui inclut la parole dans une situation de dialogue contradictoire. Mais envisager la démocratie en ces termes, c'est reconnaître que celle-ci n'est pas pensée comme première ou originelle, qu'elle représente une rupture institutionnelle. C'est admettre également que la parole est omniprésente dans ce système et enfin que contrairement aux idées reçues, en tout cas selon Philippe Breton, ce ne sont pas les institutions ni même certaines valeurs qui définissent la démocratie mais bien la parole.

La question à partir de laquelle les quatre œuvres au programme vont dialoguer pourrait partir de cette singulière définition – presque à contre-courant. La parole démocratique n'est-elle constitutive du système politique qu'en ses prémisses ? Cela revient à définir la démocratie et à mettre en tension – comme on dit – le gouvernement du peuple (on s'intéresse ici à la notion de représentation) et l'acte même de la parole engagée.

La parole est-elle l'action par excellence qui irrigue le système démocratique – avec ses dérives possibles (ce qui serait une forme de paradoxe) – ou simplement l'élément déclencheur qui permet à la démocratie d'exister. Après tout, le discours démocratique peut-il subvertir la démocratie elle-même ? Ce n'est pas ce que dit le sujet mais c'est un prolongement logique : la prise de parole et la redistribution de celle-ci peuvent conduire à l'anarchie ou à d'autres types de gouvernement.

Problématique possible : dans quelle mesure la parole démocratique construit-elle un système mais peut également en être le tombeau ? On dépasse ainsi la seule citation qui nous invite à ne regarder la parole démocratique que comme un acte salutaire. Or nos œuvres au programme montrent partiellement cet aspect-là et mettent en scène la parole diversement. Une autre approche pourrait être d'interroger la démocratie en tant que système transitoire : elle se construit sur une rupture et est soumise à mille dérives qui l'entraînent vers d'autres systèmes. Autre approche encore : « en quoi la parole démocratique instaure et maintient la démocratie comme système pérenne ».

Il s'agit en somme d'interroger le lien (la tension) entre rupture, parole/écoute (dialogue) et nature de la démocratie.

Les quatre œuvres au programme traitent différemment la question de la parole et du discours. Aristophane en fait le point central de son argumentation, Philip Roth montre combien le discours est un des piliers de la transformation démocratique là où Tocqueville s'intéresse plus volontiers aux corps intermédiaires comme instances de contre-pouvoir. C'est sans doute Tocqueville qui est le plus difficile à faire dialoguer ici, même s'il y a néanmoins des points d'accroche ou d'entrée intéressants.

Nous proposons un plan simplifié et schématique qui n'est ici qu'un exemple de traitement possible du sujet.

Proposition de plan succinct

I/ Au début fut le verbe : le discours crée la démocratie

- la parole est définitoire de la démocratie
- sans discours, pas de démocratie
- d'où la place cruciale que l'on peut donner à la rhétorique

1) la parole directe comme rupture

- a. « la révolution démocratique » (Tocqueville) > II, 4, 7 « je crois qu'il y a des résistances honnêtes et des rébellions légitimes »
- b. Dans *l'Assemblée des femmes*, le nouveau système « démocratique » se construit sur une rupture antidémocratique : les femmes prennent le pouvoir de l'Éclésiastique parce qu'elles se sont travesties en hommes. Dans *Les Cavaliers*, celui qui prend le pouvoir est celui qui parle (qui hurle) le plus fort.
- c. Mais, chez Philippe Roth, la question de la parole immédiate – qui va de pair avec la liberté d'expression – est rapidement posée dans le roman comme déjà acquise. Il s'agit moins d'une rupture que d'une continuité. Cela s'explique par le choix même de la narration qui ouvre le roman au moment où la démocratie en Amérique n'en est pas à ses débuts. (p. 99 « ça vous gêne, ce que la dame vient de dire ? non, monsieur, on est en démocratie »). Lindbergh incarne au début du roman la « parole directe » qui entend rompre avec les pratiques politiciennes (p. 52 : « Lindy au parler vrai » qui « n'avait pas besoin de prendre des gants »).

2) la parole publique

- a. Roth : les familles donnent à la radio et à la presse en général une sorte de pouvoir lié à la parole publique. Cela est manifeste dès le début du roman. La lecture de la presse (le discours écrit – il s'agit bien d'une prise de parole publique) est capitale. Page 88, Phil lit la presse « pour avoir la preuve que malgré la vitesse incroyable à laquelle notre statut d'américains se dégradait, nous étions encore en démocratie ». L'on comprend progressivement que la parole publique de la presse est en réalité impuissante.
- b. Prendre la parole en Grèce c'est faire acte de responsabilité politique

- 3) l'empathie cognitive ou l'écoute de l'autre (premier bémol qui fait transition avec la 2^e partie du raisonnement)
 - a. Lindbergh se présente comme un candidat de la démocratie et du dialogue (tout cela n'est qu'apparence et préfigure la suite)
 - b. La distribution de la parole est totalement parodiée chez Aristophane : les femmes s'entraînent à prendre la parole et donc à s'écouter (mais leurs décisions seront moquées par la suite), le Paphlagonien est manifestement un orateur mais surtout un « beau parleur », son discours est corrompu et il est présenté comme un calomniateur. Transparaissent dans les dialogues chez Aristophane les bases d'une faillite d'un système.
 - c. Conclusion : la parole immédiate est celle qui « semble » faire la démocratie.

II/ parole et transgression : la face cachée du discours démocratique et les dangers de la parole

- 1) rhétorique du complot
 - a. Aristophane : dans *l'Assemblée des femmes*, les femmes répètent leur rôle au tout début de la pièce et tentent d'imiter les hommes. Dans *Les Cavaliers*, les serviteurs (et le Charcutier) sont explicitement nommés « conjurés » (p. 86) et il est plusieurs fois question de « complot » (p. 74, 88).
 - b. Chez Roth, le complot est omniprésent.
- 2) populisme et démagogie (la figure du démagogue)
 - a. Roth : le personnage de Winchell. Celui-ci est vu de façon méliorative mais il n'hésite pas à tomber clairement dans le populisme démagogique (p. 38 « Winchell avec son débit de mitrailleuse et son cynisme pugnace, conférait à tous les scoops l'impact sensationnel d'une dénonciation »). Il est d'ailleurs nommé le « démagogue le plus éhonté » qui soulève « les passions de la populace » (p. 345).
 - b. Aristophane : dans *Les Cavaliers*, le Paphlagonien personnifie Cléon. Il flatte Démos. (p. 51-52).
 - c. Tocqueville : la question de la démagogie ne semble pas l'intéresser mais il évoque au chapitre 7 néanmoins la question du « dédain instinctif » pour les formes et leur utilité.
- 3) la fin de la démocratie (parole et anarchie, parole et tyrannie)
La démocratie crée son propre tombeau par la parole.
 - a) pour Tocqueville, le risque est moins une dérive vers l'anarchie ou le despotisme que celui d'une forme d'apathie (absence de passion) ou de servitude (Tocqueville, II, 4, 6), d'où la nécessité d'une parole permanente en démocratie. (Plus de parole = plus de démocratie).
 - b) La parole devient stérile dans *les Cavaliers* : on s'invective, celui qui crie le plus fort s'empare du pouvoir
 - c) Dans *l'Assemblée des femmes*, la loi a des effets pervers et ridicules (scène du triangle amoureux) : on obtient avant l'heure une forme de « théâtre de l'absurde ».

III/ L'acte de parole comme autorité publique permanente

In fine, la démocratie n'est pas présentée comme un régime idéal mais comme une construction permanente d'un système qui a besoin sans cesse qu'on en rappelle les règles. Et cela passe invariablement par la parole, par le discours engagé dans la démocratie et sur la démocratie.

- 1) la parole engagée : l'action « par excellence » contre la « faiblesse individuelle » (Tocqueville, II, 4, 3, p. 403)
 - a. les « individus-citoyens » (Tocqueville, ch. 2) : « penser librement par soi-même ». Se développe l'idée de l'action totalement libre de la puissance des individus en tant que

citoyens. C'est ce qui permet de « lutter contre la tyrannie sans détruire l'ordre » (Tocqueville, II, 4, 3, p. 360).

- b. Roth : le rôle de la radio dès le début du roman est manifeste et fonctionne comme un contre-pouvoir (p. 38-39).

2) La construction permanente de la démocratie

- a. Importance de la liberté de presse (Tocqueville, II, 4, 7, et *passim*)
- b. Volonté de mettre en scène les exclus qui vivent la démocratie (par exemple les femmes qui n'ont pas le statut de citoyennes chez Aristophane, la discrimination des Juifs chez Roth et enfin un idéal démocratique incluant des vertus chez Tocqueville).

3) la parole de l'écrivain

- a. réflexion sur le genre : théâtre / roman / essai (enquête ?). Le théâtre d'Aristophane construit une utopie (il s'agit de faire entrer les femmes dans le cénacle de l'Éclésiaste : elles s'expriment en tant que citoyennes. L'ironie, l'humour et la farce chez Aristophane sont peut-être des armes qui critiquent volontiers le pouvoir et en font la satire.
- b. La place et la parole du coryphée (et peut-être du chœur) chez Aristophane : est-ce une invitation de l'auteur à prendre part au débat démocratique ?
- c. L'adresse au lecteur chez Tocqueville : prise de conscience (chapitre 5, p. 427).

Conclusion :

Par des chemins totalement divers, nos trois auteurs ont construit des utopies qui critiquent un fonctionnement démocratique (y compris Tocqueville dans sa volonté de trouver des moyens pour limiter les pouvoirs étatiques). Est-ce finalement dans sa perpétuelle (et peut-être même sempiternelle) remise en cause que la démocratie a vocation à durer ? Un des moteurs d'une telle régénération est sans doute la prise de parole et l'écoute de l'autre, deux actes fondateurs mais facilement pervertis. C'est ce que les œuvres au programme illustrent assez bien.

4/ BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE – POUR ALLER PLUS LOIN

ARENDR Hannah, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Pocket, 1983.

BARTHES Roland, « L'ancienne rhétorique », *Communications* « Recherches rhétoriques », n°16, Paris, Seuil, 1970.

BRETON Philippe, « La démocratie, d'abord une question de parole ? », *La démocratie, une invention permanente*, n°166, *Raison présente*, 2008, p. 41-50.

CERTEAU (de) Michel, Dominique **JULIA** & Jacques **REVEL**, *Une politique de la langue*, Paris, Gallimard, 1975.

ECO Umberto, *Sémiotique et philosophie du langage*, Paris, Puf, 2001 (éd. originale 1984).

GUSDORF Georges, *La parole*, Paris, Puf, 1952.

HAGEGE Claude, *L'homme de parole, contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 1985.

KRISTEVA Julia, *Le langage, cet inconnu, une initiation à la linguistique*, Paris, Seuil, 1981.

PAVEAU Marie-Anne & Georges-Elia **SARFATI**, *Les grandes théories de la linguistique, de la grammaire comparée à la linguistique*, Paris, Colin, 2003.

ROMILLY (de) Jacqueline, *Précis de littérature grecque*, Paris, Puf, 1980.

SPINOZA Baruch, *Traité-théologico-politique*, Paris, GF, 1993 (éd. originale 1670).

VERNANT Jean-Pierre, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, Puf, 1962.

WITTGENSTEIN Ludwig, *Le cahier bleu et le cahier brun*, Paris, Gallimard, 1996 (éd. originale 1958 à partir des notes de cours de 1933-1935).